



DOSSIER

2^{ème} PONT

MOULINS ACTUS
**Village restos : soutenez
nos restaurants moulinois !**

MOULINS EN ACTIONS
Fin des travaux à l'Etat civil

Le chantier du siècle !

Tirage au sort du comité d'éthique de la vidéo-protection

Comme annoncé en conseil municipal, un comité d'éthique de la vidéo protection a été créé par délibération suite au tirage au sort fin février 2021. La composition de ce comité répond aux objectifs d'équilibre, d'indépendance et de pluralité. Citoyens moulinois et commerçants volontaires, merci à vous d'avoir participé. Annie Genin, Gérard Robin, Olivier Dumoulin et Jean-Pierre Moreau veilleront, aux côtés des élus de Moulins, au respect des obligations réglementaires du système de caméras, informeront les citoyens sur les conditions de fonctionnement du système de vidéo protection, veilleront au respect de l'application d'une charte d'éthique, émettrons un rapport annuel sur la question, présenté en conseil municipal.



Du miel pour les professionnels de santé

Trois ruches ont été installées en 2018 à proximité de la gare SCNF de Moulins, dans le cadre du Programme « Abeille, sentinelle de l'environnement ». Ces abeilles ont produit 20 kg de miel cette année. Moulins Communauté a choisi d'offrir, vendredi 26 février, ces pots aux professionnels de santé qui gèrent depuis le début de l'année le centre de vaccination contre le Covid-19, installé à la salle des fêtes de Moulins. Un réconfort symbolique et une attention portée à ces professionnels qui, comme les abeilles, travaillent dans l'ombre pour notre bonne santé.



Début de chantier pour le 2^{ème} pont à Moulins

La première pierre de la construction du 2^{ème} pont a été posée vendredi 5 mars, en matinée, sur le chantier, route de Montilly. Le maire de Moulins et président d'agglomération, Pierre-André Périssol, a souligné qu'il s'agissait d'un jour historique pour ce pont tant attendu (lire notre dossier p.12 et suivantes). Ce moment officiel s'est déroulé en présence du Directeur Général Régions France de Bouygues TPRF, Patrick Hoguet, du président de Région, Laurent Wauquiez, du Président du Conseil départemental de l'Allier, Claude Riboulet et de la Secrétaire Générale de la Préfecture de l'Allier Hélène Demolombe-Tobie. État, Région, Département, Communauté d'agglomération et ville sont unies pour financer ce pont, essentiel pour le développement et l'équilibre de notre territoire.



Journée internationale du droit des femmes

A l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes le 8 mars dernier, la municipalité de Moulins a honoré 6 parcours, 6 femmes très investies qui font vivre la ville dans leurs domaines respectifs (sport, commerce, culture, environnement, solidarité, social). Les trophées de femmes, remis par Pierre-André Périssol, maire de Moulins, symbolisent leurs engagements pour la cité bourbonnaise. Ils ont été gravés par Nathalie Lacroix, créatrice artisanale de *Verre l Table*. Un grand bravo et merci à Agathe Gonthier, Véronique Lamotte, Isaline Audebert, Nathalie Corre, Aurore Aupetit et Françoise Vis.





Installation du nouveau Préfet de l'Allier

Marie-Françoise Lecaillon partie pour une nouvelle mission dans le Gard, la Préfecture de l'Allier accueille à sa tête Jean-François Treffel. Appliquer les politiques d'État, poursuivre la lutte quotidienne contre la pandémie du Covid-19 et mettre en place le plan de relance, tels sont les trois axes et objectifs fixés par le nouveau Préfet de l'Allier. Lundi 8 mars, Jean-François Treffel, 65 ans, n'a pas dérogé à la tradition préfectorale symbolisant son arrivée en venant honorer les « Morts pour la France » au monument de la Victoire, square du général Leclerc à Moulins.



Hommage aux victimes du terrorisme

Une cérémonie d'hommage a eu lieu jeudi 11 mars au monument de la Victoire, square du général Leclerc, afin d'honorer la mémoire des Français victimes des attentats terroristes. Un moment solennel et émouvant pour se souvenir de ceux qui ne sont plus là. Post traumatisme, reconstruction psychique... Depuis 2020, le territoire français, de Romans-sur-Isère à Nice, en passant par Conflans-Saint-Honorine, est marqué de multiples attaques. Une cérémonie d'hommage en présence du Préfet de l'Allier, Jean-François Treffel, de la vice-présidente du Département et conseillère municipale Nicole Tabutin, et de l'adjoint à la ville de Moulins, Mathieu Geffray.



Suivi de chantier du 2^{ème} pont



Hommages aux morts d'Algérie, du Maroc et de Tunisie



Vendredi 19 mars, nous étions rassemblés à l'occasion de la Journée nationale du souvenir et de recueillement en mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. Madame Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la mémoire et des anciens combattants, a rappelé dans son message, qu'il y a 59 ans, une guerre, longtemps niée, a mis à mal une génération : entre 1952 et 1962, près de deux millions d'hommes ont servi nos armes ; 70 000 ont été blessés, plus de 25 000 sont tombés pour la France. *« Se souvenir, témoigner, raconter, expliquer (...) c'est s'arracher à l'ignorance ».*

Catherine Chaux

Catherine Chaux, 50 ans, Moulinoise depuis 21 ans, est présidente et adhérente de « Je Peux Le faire » depuis janvier 2021. Un engagement bénévole et une histoire personnelle pour faire évoluer les mentalités face au handicap.



Catherine Chaux et sa fille Léane.

QUEL EST VOTRE PARCOURS?

Je suis maman de trois jeunes filles de 16, 17 et 21 ans, dont l'une d'elle est porteuse de trisomie 21. J'ai été présidente de l'Etoile Gymnastique et administratrice au sein de l'association l'Envol.

QUELLES SONT LES MISSIONS DE "JE PEUX LE FAIRE" ? ET QU'AVEZ-VOUS DÉJÀ ENTREPRIS À MOULINS ?

L'association « Je Peux Le Faire » est gérée par des parents d'enfants en situation de handicap et des personnes sensibilisées à ce milieu. Elle organise des actions ayant pour finalité de rendre le handicap visible et de favoriser la rencontre entre les personnes en situation de handicap et le public. Nous proposons pour ce faire, des activités en milieu ordinaire à des personnes qui relèvent du handicap mental. Plus précisément, elles seront accompagnées pour faire fonctionner occasionnellement un lieu où le public peut venir et être servi comme par exemple dans un salon de thé.



Nous allons débiter dès que possible au P'tit Bar tenu par Annick Jouault, avec des jeunes des instituts médicaux éducatifs du bassin de Moulins.

Un autre aspect de l'association est de favoriser l'insertion dans le monde du travail. L'entreprise PatàPain va être notre partenaire pour proposer des stages de professionnalisation. Les jeunes pourront mettre en application ce qu'ils apprennent au sein de leurs IME.

POURQUOI S'ENGAGER BÉNÉVOLEMENT POUR CETTE CAUSE VOUS TIENT À CŒUR ?

Mes expériences passées dans le bénévolat m'ont fait vivre des moments forts et rencontrer des personnes de valeur. Je suis donc convaincue de la richesse de cette démarche. Et quand je suis tombée il y a 2 ans sur un article des « Cafés Joyeux » où une jeune trisomique était en photo, radieuse, je me suis dit qu'il fallait tenter de faire la même chose sur notre territoire, pour ma fille et toutes les personnes dans sa situation.

J'avais des connaissances ayant la même conviction et nous avons fondé l'association. Nous avons dû adapter le projet initial de café, au contexte actuel et nous servir de ce qui existe déjà à Moulins pour faciliter la mise en œuvre. Mais nous ne désespérons pas de trouver un jour un local où ces jeunes différents seraient alors maîtres à bord !

Valoriser les personnes porteuse de handicap mental et faire connaître leurs capacités, voilà notre crédo.



Association Je Peux Le Faire (JPLF)
12 rue de la fraternité 03000 MOULINS
associationjplf@gmail.com

SOMMAIRE

02 RETOUR EN IMAGES

04 PORTRAIT

- Catherine Chauv

05 ÉDITO

06 MOULINS ACTUS

- L'ex-Colisée consacré aux métiers d'art
- Village restos : soutenez nos restaurants moulinois !

08 MOULINS EN ACTIONS

- Fin des travaux à l'État civil de la mairie
- Incivilités : rappel des amendes encourues
- Où sont les boîtes à li(v)re ?

10 VOS ÉLUS ONT LA PAROLE

11 MOULINS MIEUX VIVRE ENSEMBLE

- Adapter son logement pour bien vieillir, c'est possible !
- Activités d'avril (petite enfance)



12 MOULINS LE DOSSIER

2^{ème} pont : le chantier du siècle !

18 MOULINS CULTURE

- Le théâtre en visite virtuelle !

19 MOULINS SPORTS

- 5 minibus pour les clubs sportifs
- Reprises des activités physiques adaptées

20 MOULINS BOUGE

- Nouveaux commerçants

21 MOULINS ENVIRONNEMENT

- Le tri des déchets s'améliore !

23 NOS COUPS DE CŒUR

- Du côté de « la Média »
- Carnets rose et blanc
- Numéros utiles



Pierre-André PÉRISSOL

Maire de Moulins
Président de Moulins Communauté

1 an de crise sanitaire

Il y a un an nous avons basculé dans une crise sanitaire sans précédent.

Comme le reste du pays, notre territoire subit les décisions sanitaires gouvernementales destinées à endiguer la pandémie. Nous avons pris des mesures, à la fois pour vous protéger et pour soutenir les familles, les associations, les entreprises, les commerçants, etc... de notre territoire.

Ainsi nous avons fait en sorte de maintenir l'accueil des lieux de services publics depuis le déconfinement du 11 mai 2020. En effet, l'ouverture des mairies annexes, de la médiathèque mais aussi des écoles nous ont permis de reprendre le rythme de nos vies.

Nous sommes fiers d'avoir aidé nos associations avec le versement d'un acompte exceptionnel de subvention afin de les soutenir et une façon de les accompagner dans leurs actions qui font vivre notre territoire.

Au niveau économique, nous avons maintenu les marchés afin de ne pas oublier nos producteurs locaux et encourager les habitants à consommer local pour faire vivre les commerces de proximité avec notamment la mise en place de la plateforme « Ma ville mon shopping », les chèques Moulins KDO et Solidarités restos.

L'opération « Le Village des Restos » est également un succès. Nous avons mis à disposition de nos restaurateurs moulinois plusieurs chalets installés Place d'Allier qui permettent de proposer des plats à emporter. Une solution plébiscitée dont nous pouvons être fiers pour soutenir nos restaurateurs.

Nous continuerons tous ensemble à s'adapter, à se réorganiser et à évoluer.

Il est très important de souligner à nouveau le travail et l'implication de tout le personnel soignant. Nous mesurons la prise de risques de chacun d'eux pour sauver des vies. Nos remerciements à leur égard sont les plus vifs et les plus chaleureux !

Nous tenons également à remercier l'ensemble des Moulinoises et des Moulinois qui dans la grande majorité ont bien appliqué les mesures sanitaires nationales et locales. Vous avez su faire preuve de civisme, de dévouement les uns envers les autres et l'entraide s'est généralisée sur le territoire.



L'ex-Colisée bientôt consacré aux métiers d'art

Regrouper professionnels et étudiants, encourager la mise en place des projets communs tout en offrant une visibilité particulière aux créations... Voilà quelques-uns des objectifs de la maison des métiers d'art et du design, portée par Moulins Communauté.



Dans les murs de l'ancien Colisée, cinéma emblématique des Cours Anatole-France, une page se tourne et l'avenir du site sera consacré aux métiers d'art et au design.

Au terme d'un chantier d'un an, l'ancien cinéma sera complètement démolì. Seule la façade donnant sur les Cours, modèle d'art déco, sera conservée et restaurée. A l'intérieur, une surface de 372 m² sur deux niveaux, sera entièrement réhabilitée.

Au rez-de-chaussée

- Un hall d'accueil de 40 m²
- Une salle d'exposition de 63 m²
- Un atelier de 61 m²
- Un local de rangement de 16 m²
- Espace sanitaires 13 m²
- Ascenseur / monte-charge

A l'étage

- Une salle de Co-working de 48 m²
- Un atelier de 64 m²
- Deux espaces de stockages de 16 et 13 m²

De la lumière après les frères Lumière

L'une des caractéristiques de ce chantier est le souci d'apporter de la luminosité dans ces anciennes « salles obscures ». Tout d'abord en réalisant un bas de façade entièrement vitré, mais également en créant un puit de lumière à l'intérieur du bâtiment, du toit jusqu'au rez-de-chaussée.

La livraison du chantier est prévue pour fin 2021, début 2022 et le montant des travaux est chiffré à 1 million d'euros. Le projet est financé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour 417 000 €, par l'État pour 250 000 €.

Inspirations

Pierre-André Périssol, maire de Moulins et président de Moulins Communauté, ainsi que Martine Aurambout-Soulier, conseillère déléguée à l'artisanat d'art, sont allés à la rencontre des structures existantes. Une première visite a été effectuée aux Ateliers de Paris et une autre à Desvres, dans le Pas-de-Calais, afin de s'inspirer et d'apporter les bonnes idées à Moulins : « Ces structures sont à la croisée des métiers de l'art et du design et c'est potentiellement de belles idées pour notre territoire », précisent-ils.

Des chalets place d'Allier pour soutenir nos restos !

Sur demande du Maire de Moulins et après autorisation préfectorale, 6 chalets sont installés depuis le 24 mars en cœur de ville et mis à disposition des restaurateurs locaux pour de la vente à emporter.

SOUTENEZ VOS RESTAURATEURS !

Le Village des Restos

UNIQUEMENT À EMPORTER

PLACE D'ALLIER MOULINS

Mardi au samedi : 11h-14h / 17h-19h
Dimanche : 11h-13h

Port du masque obligatoire / dégustation sur place interdite.

ville-moulins.fr

Disposés au centre de la place d'Allier, sans impact sur les marchés de producteurs du vendredi et dimanche, ces six chalets sont proposés gratuitement par la ville de Moulins, avec l'eau et l'électricité. Seules exigences : proposer des menus à prix accessibles à partir de 12€... et faire respecter les gestes barrières, bien entendu !

Le Village des Restos
Du mardi au samedi,
de 11h à 14h et de 17h à 19h ;
Dimanche de 11h à 13h.

Avec le couvre-feu décalé à 19h, cette offre de restauration cible les habitants/consommateurs de la pause déjeuner, pour prendre son repas de midi au bureau, ou emporter ses petits plats le soir à la maison !

Voici les restaurateurs qui ont répondu présents à ce nouveau dispositif :

- **La Petite Auberge**, propose du street food charolais et un plat du jour cuisiné ;
- **Auvergne Prestige**, plats à emporter autour de l'univers de la pomme de terre ;
- Bar à salades et soupes **Mareja** ;
- **La Dolce Vita**, lasagnes et parts de pizza à emporter ;
- **L'Aladin**, couscous et tajines traditionnels à emporter ;
- **Shalimar**, poulet, agneau et légumes à emporter.

Les plats sont réalisés en partie sur place et dans les cuisines des différents établissements. Il y aura donc du stock sur place et vous aurez également la possibilité de réserver auprès des restaurateurs. Chèques et tickets restaurants acceptés.

Attention : respect strict des gestes barrières, port du masque obligatoire et dégustations sur place interdites.

En raison de la crise sanitaire du Covid-19 qui se poursuit, la municipalité de Moulins a la volonté de soutenir ses restaurateurs pendant la fermeture de leurs établissements et propose une solution nouvelle : 6 chalets pour effectuer leurs ventes à emporter, au cœur de la place d'Allier.

« Nous souhaitons continuer à soutenir nos entreprises de restauration moulinoises, d'une manière différente, mais aussi proposer une solution de restauration aux habitants qui piaffent d'impatience de retrouver leurs restos favoris », précise Dominique Legrand, adjointe au Maire de Moulins en charge du commerce.

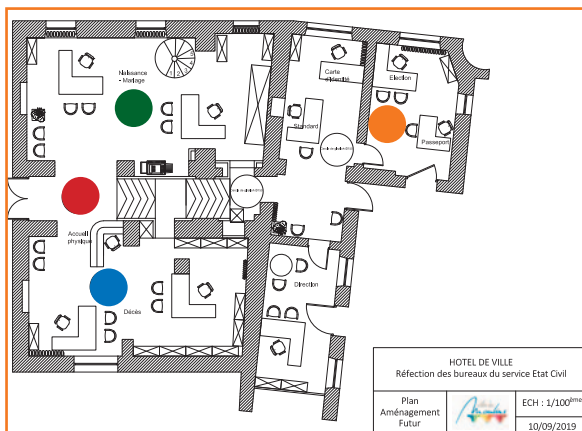
Fin des travaux à l'État civil de la mairie

La ville de Moulins a entrepris des travaux de modernisation dans les locaux de l'État civil de l'Hôtel de ville. Objectif : rendre un service public tout au long de votre vie : de la naissance au décès, en passant par les pacs, mariages et pièces d'identité, dans un espace accessible à tous et modernisé. Il s'agit de la première pierre d'une rénovation d'envergure de la mairie de Moulins.

Depuis lundi 22 mars, vous pouvez à nouveau vous rendre au service Etat civil de la mairie dans les locaux « historiques » rénovés à neuf. L'accès s'effectue toujours sous le porche de la mairie, côté rue Voltaire. Vous y retrouvez :

- Un **accueil physique** (●) général
- Un pôle **naissance et mariage** (●), à gauche de l'entrée
- Un pôle **décès** (●), à droite de l'entrée
- Le pôle **cartes d'identité, passeport et élections** (●), au bout du couloir et de la rampe d'accès PMR
- Un bureau de direction.

Pendant la période du chantier d'un peu plus de 3 mois, le service des affaires générales municipal avait dû déménager temporairement au premier étage de la mairie, dans le salon d'honneur, le vestibule et les bureaux des élus.



Quels travaux ?

L'État civil de Moulins, qui accueille du public toute la journée, a fait l'objet d'un rafraîchissement complet : la double porte d'entrée est remplacée par une porte unique ; les moquettes murales sont déposées et remplacées par de la toile de verre peinte ; les faux plafonds sont changés ; une rampe d'accès

aux personnes à mobilité réduite (PMR) est créée. Au final, ces travaux ont vocation à accueillir le public dans de bonnes conditions, à améliorer le confort de travail des 13 agents municipaux de ce service, le tout dans un souci de meilleure efficacité énergétique.

Quelques chiffres :

- **13 agents** aux affaires générales de la ville de Moulins
- **20 000 personnes/an** passent par ce service public
- **215 m² de bureaux** à l'État civil
- **3 mois et 3 semaines de travaux**
- **Coût de la rénovation : 63 000 € TTC**

Etat civil de Moulins

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et 13h30 à 17h.

> VOIR LE REPORTAGE VIDÉO SUR www.moulins.tv

Incivilités : rappel des amendes encourues

Mégots jetés au sol, déchets abandonnés, impolitesse, déchets canins... Au mieux discourtois, souvent hors-la-loi, ces gestes de quelques-uns sont désagréables pour tous.

Au-delà des dégradations et incorrections ou excès d'individualisme, voici les amendes que vous encourez :

- Déchets canin : 135 €
- Dépôt liquide insalubre (urine, crachat, jet de mégot...) : 135 €
- Masque jeté dans la rue : 135 €
- Dépôt de poubelles aux mauvais jours et horaires : 35 €
- Dépôt sauvage d'encombrants et produits dangereux : délit de classe 5 : jusqu'à 1500 €
- Divagation animale : 35 €

Comme dans toutes les villes confrontées aux incivilités, le service propreté de Moulins et la Police municipale œuvrent au quotidien pour le respect de la propreté des rues, c'est-à-dire de notre cadre de vie à tous. Chaque jour, les agents arpentent les rues pour les nettoyer, balayer et ramasser les détritus. Un travail qui parfois ne devrait pas avoir lieu. Un petit effort de chacun : un grand pas pour le civisme et la propreté de Moulins !



Connaître/vérifier les jours de collecte dans ma rue : www.sictomnordallier.fr / rubrique « Les déchets dans ma commune » ou 04 70 46 77 19.

Vous constatez des incivilités ?

Contactez les services de la ville de Moulins au 04 70 48 50 90 (propreté urbaine) ou au 04 70 48 50 50 (police municipale).

Où sont les boîtes à li(v)re ?

De nombreuses personnes ont déjà découvert le principe et utilisent

régulièrement les 8 boîtes à livres disposées en ville. Pour les retardataires ou celles et ceux qui désirent fouiller, trouver un livre et l'emporter, voici les emplacements actuels :

- Hôtel de ville, à côté du Point information jeunesse
- Mairie annexe des Chartreux
- Mairie annexe des Champins
- Av. de la Libération (Madeleine) près de la pharmacie
- Square général Leclerc, près de l'aire de jeux d'enfants
- Centre hospitalier Moulins-Yzeure
- Rue Delorme, à côté de l'école Saint-Benoît
- Place Jean-Moulin, à proximité de l'arrêt de bus

Vous pouvez bien sûr remettre les livres que vous voulez, redéposer le livre emprunté ou même le conserver chez vous ! Une bonne dose de culture et de lecture, mise en place par le Rotary et la ville de Moulins.

Une boîte spéciale enfants

Toutes les boîtes peuvent accueillir tout type de lecture : romans, biographies, documentaires, mais également magazines. Si vous avez des livres pour enfants dont vous souhaitez vous séparer, ou si au contraire vous cherchez de la lecture pour les plus petits, une boîte est spécialement dédiée aux enfants, rue Delorme, au coin de l'établissement scolaire Saint Benoît et à proximité de la médiathèque.



OPPOSITIONS

**POUR MOULINS,
OSER ET PROPOSER**

D'abord oser ouvrir les yeux. Notre ville frôle à nouveau la barre des 20.000 habitants, cette bonne nouvelle cache pourtant une perte de 2000 habitants en 20 ans. Perte raisonnable dirons certains, mais beaucoup plus inquiétante si on y regarde de plus près. En effet, le nombre de personnes de plus de 60 ans ne cesse d'augmenter. Elles représentent aujourd'hui un tiers de la population et 50% des Moulinois de plus de 15 ans sont des retraités ou sans activité professionnelle.

Ensuite, oser aborder les sujets qui fâchent. Oui, Moulins est lancé sur une pente démographique et socio-économique préoccupante. Oui, c'est de la responsabilité des élus d'en prendre conscience. Oui, c'est à eux de travailler en pensant aux générations à venir, même si elles ne votent pas encore. Et non, il n'est pas acceptable de voir mettre ces réalités sous le tapis parce qu'on a peur de donner raison à son opposition !

Et enfin, proposer. Notre programme n'avait qu'un but : rendre Moulins attractive, attirer les entreprises, préserver l'emploi, développer la formation. C'est le seul moyen de rajeunir notre population tout en lui donnant plus de pouvoir d'achat. Vaste programme, mais par quoi commencer ? Peut-être par créer, comme à Vichy par exemple, une véritable agence de développement économique. La vitalité de Moulins doit devenir officiellement l'un des grands objectifs de ce mandat.

Liste Pour Moulins : Régine Batillat, Annie Charmant, Dominique Darnet, Damien Jacquet, Stefan Lunte

**LE CONFINEMENT
DES FINANCES LOCALES**

Quels que soient les gouvernements qui se succèdent, les collectivités sont toujours aussi mal traitées. Depuis 2015, la dotation générale de fonctionnement qui permet leur libre administration a baissé de 36% soit 9,6 milliards d'euros (En cumulé c'est - 28,5 mds d'€). Une relance efficace de l'économie devrait passer par un renforcement des moyens alloués aux communes puisqu'elles investissent dans l'économie locale et réelle. Mais certaines villes comme Moulins s'en accommodent et en profite pour faire payer la facture au personnel de la ville et à la population. A Moulins, nous avons 181 agents alors que pour la majorité des villes de même taille, c'est en moyenne 330 agents. C'est donc moins d'emploi local. Mais il faut bien financer ce deuxième pont qui va gravement amputer les finances de Moulins : chute de l'autofinancement de 64% en 3 ans... Et pendant ce temps, le maire reste spectateur de la dégradation du pont Régemortes !

D'autres choix sont indispensables pour soutenir l'économie locale et faire évoluer l'image de notre ville : engager des travaux pouvant être réalisés par des entreprises locales, plan de mobilité, revégétalisations des espaces publics, soutien aux associations. Beaucoup reste à faire.

Liste Moulins, Ma Cité : Yannick Monnet, Emilie Robert, Roland Fleury

MAJORITÉ
AVEC PIERRE-ANDRÉ PÉRISSOL

**UNE FISCALITÉ
MAÎTRISÉE MALGRÉ
LA CRISE**

Comme nous nous y sommes engagés nous n'augmentons pas le taux de fiscalité en 2021, et cela pour la 27^{ème} année consécutive.

Face aux dépenses liées à la Covid-19, nous refusons la facilité d'augmenter les impôts et de faire payer aux Moulinois la facture, j'y suis particulièrement attaché.

Dans le même temps, l'encours de dette diminue de 42% sur la période 2001-2020. **En effet, La Ville de Moulins n'a pas fait d'emprunt de 2014 à 2016 ni en 2019 et 2020 malgré la crise sanitaire.** En 2021, nous faisons un emprunt de 3 M€ pour financer en partie la participation au 2^{ème} pont tout en profitant des conditions de marché favorable.

Ainsi, Moulins a 3,2 années pour rembourser sa dette, ce qui est bien dessous des 6 années de la moyenne des villes de France de taille comparable.

Nous continuons donc à investir dans les projets d'envergure pour l'avenir de notre territoire et des habitants, avec une moyenne d'investissement de 5,2 M€ par an sur la période 2021-2026.

Nous nous félicitons d'une gestion saine et équilibrée des finances de la ville pour répondre aux besoins et aux attentes des Moulinois.

Nous poursuivons notre politique d'investissement et d'endettement maîtrisé au service de notre territoire et de nos habitants !

Ensemble, grâce à votre soutien et à cette politique, nous construisons le Moulins de demain.

Adapter son logement pour bien vieillir, c'est possible !

Dans le cadre d'un partenariat avec Movadom et Adaptia, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Moulins propose de bénéficier gratuitement des conseils d'un **ergothérapeute**.

Ce professionnel paramédical se rend à votre domicile pour évaluer, analyser avec vous vos besoins. Il peut ainsi vous faire des préconisations personnalisées pour favoriser

vos confort et votre sécurité au quotidien (aides techniques et aménagements).

Cette action est soutenue par le département de l'Allier dans le cadre de la Conférence des financeurs. N'hésitez pas à nous contacter car le nombre de places est limité.

Contact : Pôle seniors du CCAS, SESAME 1/3 rue Berthelot, 04 70 48 51 78



Activités d'avril (petite enfance)

La ville de Moulins et son Centre communal d'action sociale (CCAS) proposent des activités pour les enfants de 0 à 6 ans, leurs parents, et les « nounous ».

Lieux d'accueil enfants/parents (LAEP)

- Les Petits Loups (Champmilan) : 45 rue du Dr Denis bat. K / 06 85 68 47 40
- Les Petits Lutins (Chartreux) : ex-centre commercial / 06 85 68 47 40
- Les Petites Lucioles (centre-ville) : 44 pl. Jean-Moulin / 04 70 34 12 81

Ateliers LAEP du mois

- Vend. 09/04 à 10h30 : Éveil à l'Anglais, durée 30 min, aux Chartreux
- Vend. 16/04 à 10h : Loto des odeurs, durée 1h, Champmilan
- Vend. 23/04 à 10h : Atelier massage, durée 2h, Champmilan
- Vend. 30/04 à 10h30 : Éveil à l'Anglais, durée 30 min, Chartreux
- Vend. 07/05 à 10h : Éveil musical, durée 1h, Chartreux

Sur inscription au 04 70 34 12 81, et dans le respect des gestes barrières, port du masque obligatoire pour les adultes.



Relais assistantes maternelles (RAM)

- Maison de l'enfance et de la famille : 44 pl. Jean-Moulin / 04 70 34 24 58
- Antenne Sud : 45 rue du Dr Denis bat. K logement n°1 / 06 85 68 47 40

Ateliers RAM du mois

- Jeudi 08/04 à 10h : Éveil à l'Anglais
- Lundi 12/04 à 10h : Activité manuelle « Valisette raconte-moi »
- Jeudi 15/04 à 10h : Activité manuelle « Valisette raconte-moi »
- Lundi 19/04 à 10h : Activité manuelle

- Mardi 20/04 à 10h : Activité manuelle (Antenne Sud)
- Jeudi 22/04 à 10h : Activité manuelle
- Lundi 26/04 de 9h30 à 10h30 : Éveil musical
- Jeudi 29/04 à 10h : Activité manuelle
- Lundi 03/05 à 10h : Activité manuelle « Valisette raconte-moi »
- Mardi 04/05 à 10h : Activité manuelle « Valisette raconte-moi » (Antenne Sud)

Nombre de place limité par atelier. Inscription au 04 70 34 24 58.

2^{ème} pont : le chantier du siècle !

Ce projet essentiel de deuxième pont franchissant l'Allier entre aujourd'hui officiellement dans sa première phase de travaux, marquant ainsi la concrétisation de nombreuses années de travail pour aboutir à un projet respectueux de l'environnement, architecturalement intégré et qui permettra de donner une impulsion nouvelle à Moulins !



32 mois d'un chantier titanesque

La longueur totale du deuxième pont de Moulins est de 455 m. Il comporte un ouvrage principal de type bipoutre à ossature mixte (charpente en acier, hourdis en béton) de 290 m de longueur et un ouvrage secondaire de 165 m. Il s'élancera, dans le prolongement du Cours de Bercy, côté rive droite, pour terminer sa course au niveau de la Gare aux bateaux, côté rive gauche (Madeleine). Les 32 mois de travaux sont conduits par Bouygues TPRF.

Premiers coups de pioche début 2021

En ce début d'année 2021, les travaux ont démarré en rive gauche par la construction d'une digue provisoire, surélevée par rapport au niveau de la rivière Allier. Cette digue accueille aujourd'hui la plateforme de chantier, pour la construction de la première pile (P1) du viaduc.

Pour travailler hors d'eau, les ouvriers installent un batardeau : de lourdes palplanches métalliques et étanches sont enfoncées dans les sols durs à l'aide d'un vibro-fonceur, pour s'ancre à plus de 15 m sous terre et permettre de réaliser les fondations de la première pile sous le niveau de l'Allier. Cette technique sera utilisée pour construire les 4 piles de l'ouvrage principal. En cas de sol dur, un marteau-hydraulique sera également utilisé.

En rive droite, Bouygues TPRF a installé la base de vie de chantier qui accueillera les ouvriers et l'encadrement pendant toute la durée des travaux derrière le Palais des Sports de Moulins.

Depuis le 1^{er} mars, le chantier s'adapte aux contraintes environnementales. Tous travaux sont interdits dans le lit mouillé de l'Allier jusqu'au 31 août, afin de ne pas perturber les périodes de reproductions de différentes espèces animales (grand alose, amphibiens, reptiles, chiroptères, sternes). C'est pourquoi l'enjeu du démarrage était de réaliser la digue et l'enceinte du batardeau avant fin février 2021.



CALENDRIER ET FINANCEMENTS

- 2008** Annonce du projet
- 2010** Etude de faisabilité
- 2011/12** Réflexions préliminaires
- 2013** Lancement d'une série d'études sur 3 ans (déplacement, géotechniques, topographiques)
- 2014** Choix des cabinets Artelia, Quadric, Strates et Base pour assurer la conception du projet et la maîtrise d'œuvre. Lancement des études hydrauliques, études d'impact, inventaires de la faune et la flore, études agricoles.
- 2015** Concertation préalable ; réunions publiques ; choix de sa localisation et du tracé des voies de rétablissement.
- 2017** Plan de financement définitif du chantier :
- | | |
|-----------------------------------|-----------------|
| Conseil départemental de l'Allier | 10 millions € |
| Région Auvergne-Rhône-Alpes | 7,5 millions € |
| Moulins Communauté | 6,25 millions € |
| Ville de Moulins | 6,25 millions € |
- Fin 2019** Enquête publique et réunions d'informations
- Jan. 2020** Projet déclare d'utilité publique. Tenue d'une réunion publique avec plus de 300 personnes.
- Oct. 2020** Signature du contrat entre Moulins Communauté et le constructeur Bouygues TPRF.
- Fin 2020** Travaux de préparation du chantier.
- Fév. 2021** Démarrage des travaux de génie civil et de la construction de l'ouvrage.

PHASE 1 : mars > sept. 2021

En rive gauche, les travaux se poursuivent sur la berge au niveau de la culée et sur la digue par la réalisation des pieux forés en béton armé constituant les fondations profondes de l'ouvrage. S'enchaînent alors l'excavation dans le batardeau de la pile P1, puis la réalisation du béton bouchon immergé permettant la mise à sec de l'enceinte.

Ensuite les travaux de génie civil en béton armé élèvent peu à peu ces 2 appuis jusqu'au niveau sur lequel reposera la future charpente métallique de l'ouvrage.

En rive droite, côté centre aqualudique L'Ovive : dès le mois de juin et jusqu'en octobre 2021, toutes les piles (P5 à P13) supportant le futur tablier du pont situés sur le parking de l'Ovive seront réalisées.

Dans le cadre de ce projet et des mesures compensatoires environnementales associées, plus de 1000 arbres seront plantés avec l'objectif de promouvoir le patrimoine naturel et d'améliorer le cadre de vie des Moulinois.



Des aménagements de voirie et de stationnement ont lieu en parallèle :

- Un nouveau passage piéton à hauteur du parking de l'Ovive, nécessitant la neutralisation d'une voie de circulation sur la rue Felix Mathé.
- Le parking du centre aqualudique est inaccessible durant toute la durée des travaux. Les stationnements doivent s'effectuer entre l'Ovive et le Palais des Sports.





PHASE 2 : oct. 2021 > mars 2022

En rive gauche, les travaux dans le lit mouillé de l'Allier étant à nouveau possibles à partir de septembre, on procède alors au démontage de la digue provisoire et la mise en œuvre des enrochements définitifs.

Cela permet de rendre de l'espace à l'écoulement de l'eau et de procéder dans la foulée à la constitution de la digue provisoire en rive droite cette fois pour accéder aux piles P2, P3 et P4. Cette digue est toutefois moins haute qu'en rive gauche puisqu'elle est submersible en cas de crue.

En parallèle, les équipes de charpente métallique s'installent et commencent l'assemblage de la structure sur la plateforme à l'arrière de la culée C0. Une fois assemblé le premier tronçon de charpente commence à être lancé pour rejoindre la pile P1 et se diriger vers les appuis suivants.

Le génie-civil de la pile-culée, à la jonction des 2 ponts, et de la culée C14 sont également réalisés.

Les travaux sur le tablier de l'ouvrage secondaire démarrent.



- Légende :**
- Accès pompiers
 - Accès VL maintenus
 - Accès camions
 - Accès piétons
 - Accès bus et parking PMR
 - Accès chantier
 - Emprise du chantier
 - Emprise des travaux en cours

PHASE 3 : avril 2022 > janv. 2023

L'assemblage et le lançage de la charpente de l'ouvrage principal se poursuivent durant cette période ainsi que le tablier de l'ouvrage secondaire.

En rive droite, un bassin de traitement des eaux sera construit au pied du viaduc.

Après les travaux de charpente du tablier de l'ouvrage principal, c'est au tour du hourdis (dalle) en béton armé, d'être réalisé à l'aide de deux équipages mobiles circulant sur la charpente et avançant par plots successifs d'environ 12 m.

Les travaux de nuits sont limités au maximum et l'éclairage des postes de travail est orienté de façon à minimiser les perturbations pour la faune nocturne comme les chiroptères (chauves-souris).



Vue d'ensemble d'une plateforme d'assemblage (©Bouygues TPRF)



PHASE 4 : fév. > sept. 2023

Focus sur la culée, côté rive gauche

La culée d'un pont représente la partie située sur la rive destinée à supporter le poids de l'extrémité du tablier. La culée permet également le raccordement du tablier, qui se dilate et se rétracte en fonction de la température, au point fixe que constitue la rive. La culée a aussi une fonction de soutènement pour retenir les terres.

Le génie civil de la culée côté rive gauche se termine après la fin de la réalisation du tablier de l'ouvrage. Les talus définitifs de la rampe sont également modelés dans leur configuration définitive.

La culée est compacte et sans artifice particulier. Elle se glisse sobrement dans les aménagements de la berge de l'Allier.

Les superstructures et équipements de l'ouvrage sont mis en place : corniches, garde-corps et joints de chaussée, éclairage, bordures et caniveaux, enrobés, béton désactivés et anti-graffiti.

Le deuxième pont à Moulins prévoit la circulation des voitures, mais aussi des cyclistes et des piétons, en toute sécurité, sur une voie dédiée.



Détails architecturaux :

- **Piles de l'ouvrage principal (le viaduc) :** le cabinet d'architecture Strates, spécialisé en architecture d'ouvrage d'art, a recherché une harmonisation des géométries des différents appuis. Les piles sont donc identiques, seule la hauteur de fût est variable.
- **Piles de l'ouvrage secondaire** (parking actuel entre la piscine et le stade d'athlétisme) : une pile intermédiaire reliera le viaduc avec le pont secondaire. Les autres piles se composent de trois fûts. Entre ceux-ci, un passage est libre.
- **Les garde-corps :** Le 2^{ème} pont à Moulins aura des garde-corps métalliques spécifiques, de deux hauteurs différentes, répondant aux normes en vigueur ainsi qu'aux impératifs techniques (entre 1,2m et 1,35 m).
- **Les corniches :** Les bords de tablier sont masqués par une corniche arrondie qui assure un effet linéaire à l'ouvrage. Il s'agit d'une coque en inox tendu avec un aspect brossé, qui enchâsse les réseaux sur les deux rives du pont.
- **La couleur :** Une étude de coloration a fait l'objet d'un échange avec la maîtrise d'ouvrage et l'architecte des bâtiments de France. Sur la structure métallique, le revêtement peinture est de teinte « gris lumière ». Pour les corniches, garde-corps, poteaux et main courante, la teinte est celle de l'inox...



3 Questions

Pierre-André PÉRISSOL

Maire de Moulins
Président de Moulins Communauté

QUE SYMBOLISE CE DEUXIÈME PONT POUR LES MOULINOIS ET L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE ?

Ce projet appartient à tous les Moulinois et tous les habitants de l'agglomération. C'est grâce à leur confiance et leur soutien que nous avons pu faire un projet communautaire d'envergure.

C'est un projet d'avenir au service de tous les habitants, au service du territoire afin de le faire rayonner encore davantage. C'est un aménagement qui va nous rapprocher et valoriser notre patrimoine naturel, touristique et historique.

COMMENT VIVEZ-VOUS LA CONCRÉTISATION DE CET OUVRAGE QUE VOUS PORTEZ DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES DÉJÀ ?

Je suis extrêmement fier de voir que cet ouvrage, qui est un travail collectif au service des habitants et du territoire, se concrétise. Vendredi 5 mars 2021 nous posons la première « pierre » du futur pont en compagnie du Président de la Région, du Président du Département et de la Secrétaire générale de la Préfecture de l'Allier. C'est un moment fort qui nous a permis de tourner nos regards vers l'avenir. Je remercie chaleureusement tous ceux qui nous ont soutenu et qui ont cru en ce beau projet !

QUELLES SONT LES AMBITIONS DE CE PONT ?

Ce nouveau pont va offrir une réelle alternative au pont Régemortes. Il va aussi favoriser les échanges entre les deux rives et permettre le développement des modes de déplacements doux. Grâce à ce deuxième pont, le pont Régemortes et le pont de fer c'est la boucle des trois ponts qui se réalise et offrira des circuits de promenades entre amis et en famille.

Ce pont participera également à la dynamisation et l'attractivité de notre territoire ! Nous pouvons être fiers de tout le travail qui a été réalisé pour sa concrétisation.

LES ENTREPRISES LOCALES

Le chantier du deuxième pont représente aussi une opportunité économique pour des sous-traitants locaux qui ont été consultés et choisis par le constructeur **Bouygues TPRF**.

A ce jour, les entreprises retenues sont :

- l'entreprise **Colas**, domiciliée à Toulon-sur-Allier, pour le terrassement, les réseaux et voiries ;
- Laboratoire **Eurofins** à Moulins pour l'analyse de l'eau ;
- la société **CEME** à Moulins pour les réseaux électriques ;
- l'entreprise **BML** à Yzeure pour la fourniture de béton.

Le projet ne fait que commencer. Les 32 mois de travaux donneront l'opportunité à d'autres entreprises locales de répondre aux consultations de Bouygues TPRF et de remporter le marché de sous-traitance concernant par exemple l'éclairage ou les serrureries...

1ÈRE PIERRE SYMBOLIQUE DÉBUT MARS



Le 5 mars 2021 fera date dans l'histoire de la construction du deuxième pont à Moulins !

Ce jour-là symbolise la pose officielle de la première pierre de ce chantier hors du commun en présence de l'État et de l'ensemble des collectivités engagées dans ce projet : Laurent Wauquiez, Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, Claude Riboulet, Président du Département de l'Allier et Pierre-André Périsol, Président de Moulins Communauté et Maire de Moulins.

Ce projet essentiel de deuxième pont entre officiellement dans sa première phase de travaux. Une étape majeure pour l'avenir, l'équilibre et le développement de notre territoire.

MOULINS.TV > Voir le reportage vidéo



Les mesures environnementales

Ces mesures ont été élaborées pour compenser les effets négatifs résiduels sur les espèces en améliorant les habitats concernés et ainsi favoriser la conservation de leurs populations. Ces mesures sont par ailleurs bénéfiques à d'autres espèces protégées ayant les mêmes exigences d'habitat. Elles visent à un bilan écologique neutre voire une amélioration globale de la valeur écologique d'un site et de ses environs.

CRÉATION D'UN RÉSEAU DE MARES

Le projet global du 2^{ème} pont et barreau routier prévoit la création d'un réseau de mares à destination principale d'amphibiens existants (grenouilles, triton palmé, crapaud commun et calamite...). Ces travaux sont prévus de septembre à mi-octobre, avant le démarrage des travaux routiers.

RENFORCEMENT DE HAIES BOCAGÈRES

Les haies seront renforcées ou créées grâce à des arbres et arbustes espacés de 1,5 m. Ces haies sont destinées à la quiétude des amphibiens, petits reptiles, insectes, chiroptères... Travaux prévus fin novembre 2021 à février 2022, avant le démarrage des travaux routiers.

RESTAURATION D'HABITATS NATURELS DÉGRADÉS

Création d'hibernaculums, c'est-à-dire des gîtes terrestres favorables aux espèces d'amphibiens, reptiles et petite faune en général. Ils sont créés à proximité des mares et doivent permettre aux espèces d'hiberner.

GESTION DES HABITATS NATURELS SUR LE SITE DE CONFAIX

Trois actions : ouverture des milieux et entretien par pâturage pour favoriser l'habitat naturel du Gomphe Serpentin, le développement et la maturation d'une

ripisylve (végétation bordant les milieux aquatiques) et la lutte contre les espèces invasives. Entretien hors période de reproduction, de mars à septembre.

RECONNEXION D'UN BRAS MORT AVEC LE COURS DE L'ALLIER

Cela concerne la plateforme « Jalicot ». L'objectif est de restaurer une connexion hydraulique avec la rivière Allier en période de hautes eaux, soit 91 jours par an en moyenne. Travaux prévus à la fin de l'été, début de l'automne, avant le démarrage des travaux du barreau.

PASSE À POISSONS RIVE GAUCHE

Réalisé en décembre 2020, ces travaux permettent de remettre les différents bassins à une hauteur raisonnable, afin de faciliter le franchissement du radier du pont Régemortes aux espèces à faible capacité de nage comme l'Alose.

PASSE À POISSONS RIVE DROITE

La période de réalisation de ces travaux n'empiétera pas les moments de migrations et favorables aux sternes. Les travaux seront réalisés entre le départ constaté des sternes et fin février, d'août 2021 à février 2022.

Le théâtre en visite virtuelle !

Entrez dans les entrailles du théâtre de Moulins... depuis votre écran connecté ! Rendez-vous sur www.ville-moulins.fr rubrique « théâtre » ou flashez le code ci-dessous. Puis laissez-vous guider, déplacez votre souris, de gauche à droite, de haut en bas, pour une immersion à 360° !



Le hall, la salle, le plateau, le balcon, les dessous de scène, le foyer, ces visites virtuelles vous conduisent également pour un voyage dans le temps : avant, pendant et après la rénovation du théâtre.

De la vie pendant la fermeture au public

En ces temps troubles où la pratique artistique demeure dans l'ombre, une éclaircie s'est profilée sur l'horizon du groupe Sybélune et l'association moulinoise Musimum Vital qui gère la promotion et le développement du groupe. La ville de Moulins a ouvert les portes de son théâtre pour une résidence artistique, en décembre et février derniers, afin qu'ils puissent



travailler leur nouveau set en écriture, en son et en lumière.

« Malgré la situation sanitaire, c'est une véritable opportunité de pouvoir travailler dans un lieu comme le théâtre de Moulins, fraîchement refait à neuf, avec les compétences des techniciens et des moyens techniques mis à notre

disposition », se réjouit Alain Damet, le chanteur de Sybélune.

Le groupe en a profité pour réaliser la vidéo d'un de leur titre « Libre », disponible sur Youtube, qui figurera sur leur prochain album courant 2021. Alors, à bientôt sur scène on espère !



Renaissance du théâtre municipal

Revu littéralement de fond en comble, du hall aux balcons en passant par la billetterie et les loges d'artistes, le théâtre de Moulins offre désormais un bel écrin pour la culture moulinoise. Confort et acoustique ont été particulièrement soignés, tout en préservant l'âme du théâtre "à l'italienne" construit au milieu du XIX^{ème} siècle. Inauguré en décembre 2019, le théâtre de Moulins est la plus grande salle de spectacle de la ville.

5 minibus pour les clubs sportifs

Moulins, ville sportive, s'attache à véhiculer les valeurs essentielles du vivre-ensemble. De véhicules, il est question avec la mise à disposition de 5 minibus pour les associations sportives moulinoises.

Dépassement de soi, cohésion, entraide... Saviez-vous que 2300 personnes fréquentent le mercredi nos installations sportives ? Face à cette énergie et cette envie de bouger, la ville de Moulins apporte son total soutien à l'ensemble des clubs moulinois et à leurs bénévoles.

Pierre-André Périssol, maire de Moulins, Cécile de Breuvand, 1^{ère} adjointe au maire et conseillère régionale, Yannick Lucot, 4^{ème} adjoint et conseiller régional, se félicitent de l'aide de la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour l'achat de 5 minibus à Moulins. « C'était un engagement du volet sportif de la majorité municipale, c'est chose faite ! », précisent-ils.

Au total, 550 minibus sont en cours de déploiement par la Région. Une action expérimentale dont l'objectif est de transporter les sportifs en toute sécurité pour leurs compétitions sportives.

« Ces minibus sont cédés à titre gratuit aux clubs ; ne reste à leur charge que la carte grise et l'entretien courant du véhicule »,



renchérit Johnny Kari, adjoint jeunesse et sport à la ville de Moulins. Une aubaine pour les clubs locaux dont les déplacements représentent souvent le premier poste de dépenses.

5 clubs moulinois équipés

- ASPTT Moulins
- Moulins Basket
- Entente Athlétique Moulins Yzeure Avernais
- FC Moulins
- Nautic Club Moulinois

Ces cinq minibus, en cours d'acquisition et de flocage par la Région, seront livrés en juin.



Reprises des activités physiques adaptées

Le Comité départemental EPGV* de l'Allier a eu l'autorisation de reprendre son programme d'activités physiques adaptées sur prescription médicale.

*Éducation Physique et Gymnastique Volontaire

Depuis 2009, la Fédération Française d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire (FFEPGV) a créé un programme d'activités physiques adaptées **GYM APRES CANCER**, destiné aux personnes atteintes de cancer pendant le traitement et/ou en phase de rémission.

40 études ont rapportées que **l'activité physique améliore les capacités fonctionnelles**, les aptitudes cardio-respiratoires pendant et après le traitement, les symptômes liés au traitement (surtout la fatigue), la **qualité de vie et le sommeil** et ceci

pour tous les types de cancers bien que le plus étudié soit le cancer du sein.

Il existe également un programme **APA (Activités Physique Adaptées)** destiné aux personnes souffrant d'obésité et/ou de diabète. Ces programmes visent l'amélioration de la condition physique des participants, leur autonomie en termes de pratique physique, ainsi que l'adoption d'un mode de vie plus actif.

Condition d'accès au programme : Adultes de plus de 18 ans, certificat médical signé par le médecin généraliste ou l'oncologue, cotisation (licence-assurance comprise) de 50€ à 75€ pour la saison.

Renseignements complémentaires : Ericka Mayet (référente des publics spécifiques sur l'Allier) : 06 70 06 67 56 ou sur le site www.sport-santé.fr ou www.ffepgv.fr.

Moulins... un centre-ville au poil !

L'échoppe du barbier

14 rue de l'Horloge - 04 70 43 42 40
Lundi, mardi : de 9h30 à 19h (couvre-feu)
Mercredi : de 14h à 19h (couvre-feu)
Jeudi, vendredi, samedi : de 9h30 à 19h (couvre-feu)



Envie d'une petite coupe, d'un soin, d'une couleur... ? Vous frappez à la bonne porte ! Ici on prend soin de soi, de ses cheveux et de sa barbe ! « Spécialisée en coiffure depuis plusieurs années, j'ai voulu créer un endroit qui me ressemble ! », explique Alyson la gérante. Cette ambiance vintage que

l'on adore vous fera sans nul doute passer un agréable moment de détente. Un salon pour hommes et pour enfants où il n'est pas nécessaire de prendre rendez-vous ! Pratique pour une envie de changer... sur un coup de tête !

Bonus : 10 coupes = 1 offerte

King barbershop

23 rue d'Allier - 07 58 55 81 49
Du mardi au dimanche
de 9h à 19h (couvre-feu)
Sauf le vendredi de 9h à 12h30
et de 14h à 19h (couvre-feu)



Après deux années à Vichy, Zied Labidi a voulu se rapprocher de sa clientèle moulinoise. C'est ainsi que King Barber Shop est né. C'est dans une ambiance très urbaine que vous pourrez prendre soin de vous, messieurs. Pour hommes et pour enfants, la liste des prestations est longue : coupe de cheveux, entretien de la barbe, épilation au fil, soins... n'hésitez pas, c'est sans rendez-vous.

Un changement de propriétaire dans l'air chez Tchip Coiffure !

3 place d'Allier - 04 70 20 56 81
Du lundi au vendredi de 9h à 19h (couvre-feu)
Le samedi de 8h30 à 19h (couvre-feu)

Christine Cespedes, salariée depuis 2003, auparavant responsable du management de l'équipe s'est lancée dans la reprise du salon. Un grand changement pour cette ancienne manager d'une équipe de 5 personnes. « J'ai toujours considéré ce salon comme le mien et c'était mon rêve de le racheter », précise-t-elle. La prise de ses fonctions, au 1^{er} mars 2021, lui a notamment permis d'embaucher une apprentie préparant un CAP coiffure. Bravo à elle et bonne continuation !



Dans la famille Yuma ... Je demande Yuma Activités

61 route de Clermont, Moulins
Du mardi au samedi, de 9h30 à 12h
et de 14h à 19h (couvre-feu)
04 70 34 42 83 (Yuma Store)
contact@yumastore.fr

Vous connaissez la boutique de centre-ville YumaStore, spécialisée en nourriture, objets et accessoires pour animaux ? Une seconde antenne est désormais ouverte, route de Clermont : Yuma activités !



« Nous avons souhaité garder la même lignée de produits et la même philosophie », explique Nathalie Breton. Pour les professionnels mais aussi les particuliers, ce nouveau lieu est avant tout un lieu d'échanges et de conseils où l'on peut trouver tout ce dont notre animal a besoin, de la nourriture aux accessoires en passant par les produits de soin, mais aussi des produits naturels comme la gamme conçue à base de chanvre, ou la litière au tofu.

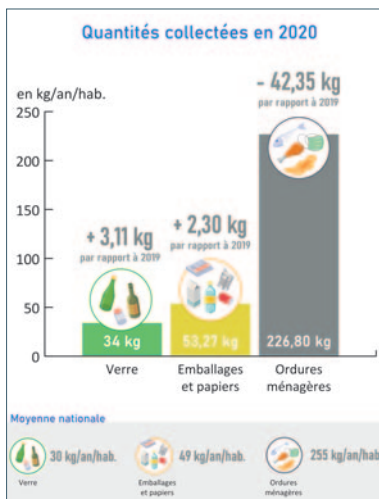
« Yuma Activités, c'est aussi le volume ! Ici on peut acheter sa litière par palettes, trouver une grosse caisse de transport ou un parc à chiots, se procurer des friandises en vrac... ».

L'équipe souhaite également développer son activité en proposant des produits pour les poules, les chevaux... Ce nouveau dépôt se veut aussi accessible à tous avec un grand parking et la proximité d'un arrêt de bus.

et aussi...

Le tri des déchets s'améliore !

Les habitudes de tri progressent à Moulins, dans l'Allier, et sur le territoire du SICTOM Nord Allier en charge de nos déchets. Les habitants trient efficacement leurs déchets ménagers. Les performances obtenues sont au-dessus de la moyenne nationale (Source : Enquête nationale ADEME 2017), pour l'ensemble des communes adhérentes au SICTOM Nord Allier :

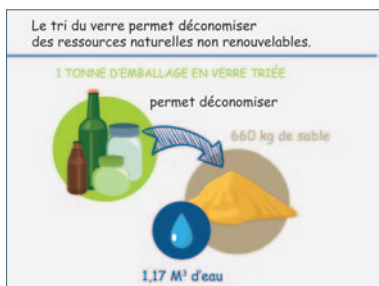


Le tri préserve les ressources de la planète. Eh oui, nos déchets ont de la ressource !

Pensez-y, triez les pots, bocaux et bouteilles en verre ...

Trier le verre est un geste simple et efficace

Vous ne le savez peut-être pas, mais il faudrait entre 3000 et 4000 ans pour que le verre se décompose seul dans la nature. Mais heureusement lorsqu'il est trié, il est recyclé à 100% et permet des bénéfices multiples pour l'environnement !



Aujourd'hui, on peut encore faire mieux !

Encore trop de pots, bocaux et bouteilles en verre sont trouvés dans les poubelles d'ordures ménagères.

Ils finissent dans l'incinérateur de Bayet, c'est-à-dire dans le four. Pas évident de brûler ces déchets non incinérables !

Une bouteille jetée dans vos ordures ménagères ne rapporte rien, même pas de l'énergie, le verre ne brûle pas. Au contraire il coûte cher car le traitement des déchets par incinération est calculé au poids. Et le verre, c'est lourd (coûts de collecte, transport, incinération et TGAP*).

*taxe générale sur les activités polluantes

Encore un petit effort : triez le verre !

VERRE

- BOUTEILLES
- POTS ET BOCAUX
- FLACONS DE PARFUM

COLONNE À VERRE

À SAVOIR :
 > Sans bouchons, couvercles, ni capsules

Prohibitions: sans bouchons, couvercles, ni capsules.

Localisation des points propres de votre commune sur : www.sictomnordallier.fr

Voilà, vous êtes prêts pour un meilleur avenir du verre ?

Plus d'infos : <http://www.verre-avenir.fr/>

Pensez-y, les biodéchets se compostent ...

Ne jetez plus vos déchets de cuisine et de jardin dans votre poubelle habituelle, faites-en du compost chez vous. Il servira d'engrais naturel de qualité et gratuit pour vos plantations ce printemps. C'est simple et économique !



Les biodéchets sont des résidus composés de matières organiques (végétales, animales), qui dégradés par des organismes vivants en présence d'air se transforment en compost.

Dans l'objectif de diminuer le poids des ordures ménagères et de maîtriser les coûts liés à la collecte, au transport et à l'incinération, le SICTOM Nord Allier poursuit l'opération de mise à disposition de composteurs à prix réduit aux usagers qui le souhaitent dans la limite de 2 composteurs par foyer : capacités de 300 litres (20 euros) ou 600 litres (30 euros). Pour en obtenir un, vous pouvez remplir le formulaire en ligne sur www.sictomnordallier.fr.

Recherche testeurs VTT* h/f

Faciliter la pratique du VTT

Moulins Communauté et son Office de tourisme développent actuellement, pour un lancement au début de l'été 2021, un réseau de circuits VTT. L'objectif est de rendre plus facilement accessible des itinéraires VTT de qualité et de tous niveaux ou difficultés, pour une pratique loisirs ou sportive. Ce projet s'inscrit dans la continuité des itinéraires vélos dédiés aux pratiquants occasionnels, créés en 2020 et disponibles aujourd'hui sur l'application gratuite Loopi.

Un grand nombre d'itinéraires recensés

Pour définir cette nouvelle offre, l'Office de tourisme s'est appuyé sur l'expertise des clubs de VTT de l'agglomération, de Moulins Communauté, du Conseil Départemental et du Comité Départemental de Tourisme.

Un travail de présélection des potentiels futurs itinéraires VTT a ensuite été mené avec les 44 communes de l'agglomération moulinoise (définition des circuits potentiels, vérification du foncier, de l'entretien des voies, etc.).

Et si vous donniez votre avis ?

Ce travail de présélection à l'échelle de l'agglomération a permis d'identifier de nombreuses opportunités de circuits, destinées à la pratique sportive mais aussi à la pratique loisirs et découverte du VTT.

Pour affiner le choix parmi ces nombreuses opportunités et finaliser ce projet, l'Office de tourisme de Moulins et sa région est à la recherche de vététistes volontaires qui accepteraient à partir d'avril de tester et évaluer durant leur temps libre les différents circuits proposés.

Vous êtes vététiste occasionnel ou pratiquant assidu, et seriez intéressé pour tester un ou plusieurs circuits ? Il suffit de contacter l'Office de tourisme par mail à o.moutardier@moulins-tourisme.com.

*VTT : vélo tous terrains



Loopi : idées balades au creux de la main !

1000 km d'itinéraires sécurisés et plus de 50 idées de balades à vélo sont accessibles à tous sur l'application Loopi. Vos prochaines balades sont dans votre poche avec cette application, gratuite et téléchargeable sur Google Play et App Store .

Profitez d'une application mobile dédiée à l'itinérance douce : enrichissez votre séjour grâce aux nombreuses balades touristiques, visitez les lieux incontournables et déplacez-vous en sécurité avec le GPS à guidage vocal, même hors-ligne !

NOTRE RUBRIQUE
COUPS DE CŒUR EST AUSSI
LA VÔTRE. N'HÉSITEZ PAS
À NOUS FAIRE PART
DE VOS ENVIES, VOS IDÉES,
VOS QUESTIONS
SUR CONTACT@
VILLE-MOULINS.FR

Du côté de « la Média »

Les bibliothécaires de la
médiathèque Samuel Paty à Moulins
vous conseillent ce mois-ci :



Martin Eden, Jack London

« Un roman bouleversant » (Agnès)

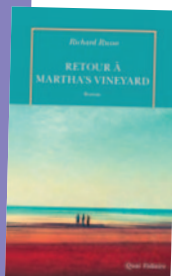
Publié sous forme de feuilleton dans un journal en 1908 et 1909 ce roman, qui semble très inspiré de la vie de l'auteur, raconte la vie d'un jeune homme issu de milieux très pauvres qui par amour pour une jeune fille de la bourgeoisie américaine, va se plonger dans la lecture et l'écriture. On le suit tout au long de cette véritable transformation : la découverte de la littérature, de l'écriture, sa relation avec cette jeune femme fascinée et effrayée par cette métamorphose. Mais la littérature ne nourrit pas l'écrivain en herbe, Martin Eden exerce alors les métiers les plus difficiles et continue à écrire, jusqu'à l'épuisement. (...) Un roman bouleversant qui par bien des aspects est toujours d'actualité.



Spy X Family (n°1), Tatsuya Endo

« Un premier tome avec énormément de potentiel » (Victoria)

Dans la famille parfaite, je demande le père, espion, la mère, tueuse à gage, et la fillette, télépathe ! Le jour où Twilight, l'espion le plus doué de sa génération, doit, dans le cadre d'une mission, se constituer une famille fictive, les ennuis commencent... Si les circonstances l'amènent à se dénicher une épouse et une enfant capables de faire illusion, aucun des trois loustics n'a avoué aux autres sa vraie profession, ni ses capacités spéciales... Le décor est posé et je ressors conquise de ce premier tome ! Le trio fonctionne très bien, les situations cocasses s'enchaînent, et surtout, le mélange entre missions d'espionnage et vie quotidienne complètement décalée est truculent !



Retour à Martha's Vineyard, Richard Russo

« 4 décennies d'un trio d'amis » (Joëlle)

Ils s'appellent Lincoln, Teddy et Mickey, ils se sont rencontrés pendant leurs études à Minerva, une riche université de la côte Est. C'était la fin des années 1960, début des années 1970, en plein mouvement hippie « peace and love », de la guerre du Vietnam, de la conscription et ce fameux tirage au sort qui désigne Mickey en numéro 9 pour la guerre juste après ses études. Ils se retrouvent sur l'île de Martha's Vineyard dans la maison de vacances de Lincoln pour un dernier week-end avant que leurs chemins ne se séparent. A ce fameux trio d'inséparables, se joint Jacy, la fille dont ils sont secrètement amoureux tous les trois... Quarante-six ans après, ils sont de retour tous les trois sur l'île, et les souvenirs affluent, les interrogations, les regrets, les jalousies. Qu'est-il arrivé à Jacy ? (...)

Carnet Rose et blanc

DU 20 FÉV. AU 22 MARS 2021

•• NAISSANCES ••

Anouk, Monique MAZOUZ
Nourdine KAJJEA
Rafael MARTINS
Apolline, Marie-Elodie, Lucie RAMIS
Ambroise, Alema DUMONT
Côme, Germain DÉCOBERT
Yone, Soan, Philippe MARION
Léna, Amélie HOMBREUX
Kacey, Jeannine, Danielle DAUGEY
Ilyes EL BAROUDI
Mohammed MOUSTAVA
Côme, Bruno, Jacques, Alain GRANIER GUYARD

•• MARIAGES ••

François JADÉ – Ophélie, Claire, Simone LUCIEN
Julien NOURI – Isaline, Flore, Manon AUDEBERT



NUMEROS
UTILES

Hôtel de Ville
Tél. 04 70 48 50 00

Service état-civil et élections
Tél. 04 70 48 50 11

Mairie annexes :
Champins
Tél. 04 70 46 20 39

Chartreux
Tél. 04 70 20 23 73

La Madeleine
Tél. 04 70 20 86 75

SESAME - Accueil général
Tél. 04 70 48 51 20

Police municipale
Tél. 04 70 48 50 50

Centre communal d'action sociale
Tél. 04 70 48 51 47

Pôle seniors
Tél. 04 70 48 51 78

Service des sports
Tél. 04 70 48 51 91

Services techniques
Tél. 04 70 48 50 62

Direction Jeunesse-éducation
Tél. 04 70 48 51 60

Vie associative
Tél. 04 70 48 51 39

Point information Jeunesse
Tél. 04 70 47 34 92

Urgence Eau
Tél. 06 08 56 94 37

SOUTENEZ VOS
RESTAURATEURS !



Le Village des
Restos

UNIQUEMENT
À EMPORTER

PLACE D'ALLIER
MOULINS

Mardi au samedi : 11h-14h / 17h-19h
Dimanche : 11h-13h

 Port du masque obligatoire / dégustation sur place interdite.

    ville-moulins.fr

